

Le temps de ...



Les retraités-es du 429 (SFMM) SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)



... se parler

Pierre Dorais et André Normand

MOT DU PRÉSIDENT



INDEXATION OU PAUVRETÉ

Encore une fois cette année, le calcul de l'indexation de nos rentes de retraite sera négatif. Pour une autre année nous serons ainsi plus pauvres que l'année précédente. Pourquoi? Comment? Pendant que l'essence augmente à toute vitesse et que le coût de la vie nous appauvrit de jour en jour, nous, les retraités de la Ville de Montréal et de l'ex Communauté urbaine de Montréal, restons ainsi pris de court et attendons doucement la fin de notre vie tout en pigeant, pour ceux qui en ont, dans notre bas de laine si durement gagné.

Que pouvons-nous faire?

Rester assis et attendre un miracle et voir notre pouvoir d'achat diminuer ou encore nous unir dans une bataille à l'emporte-pièce contre l'administration municipale?

Modifier notre méthode d'indexation?

C'est une possibilité et nous y regardons de très près; mais pour changer la méthode actuelle il faut faire une entente avec l'Employeur (Ville ou C.U.M.) et injecter pas moins de 300 millions de dollars pour indexer tout le monde. En avons-nous les moyens?

Quand est-ce que cela commence?

C'est déjà commencé pour les placements. Notre commission de retraite s'est *donnée* comme mandat de revoir sa politique de placement dans un avenir très rapproché et de s'adjoindre toutes les compétences nécessaires.

Dans un deuxième temps, nous avons rencontré le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, monsieur Daniel Papillon Demers et le trésorier-archiviste, monsieur Guy Cormier, pour leur demander de nous aider dans notre bataille pour l'indexation de nos rentes.

Monsieur Papillon Demers s'est fait rassurant en nous disant que **tous les surplus** qui seront acquis de notre caisse de retraite pour les participants **seront remis intégralement** dans un processus de calcul d'indexation à développer avec nos actuaires, le moment venu.

C'est une très bonne nouvelle pour nous et soyez assurés que nous suivrons cela de très près.

Entre-temps, nous nous acharnerons à trouver les moyens pour augmenter les rentes des retraités d'avant 1983.

La pauvreté que nous vivons actuellement sera bientôt terminée si nous nous serrons les coudes et si nous marchons tous dans la bonne direction autant avec l'administration municipale qu'avec notre allié, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal. C'est ensemble que nous formons un groupe et c'est en groupe que nous réaliserons nos demandes.

Y a-t-il d'autres alternatives?

Nous croyons que oui et nous avons décidé de vous en parler. Le tout passe par l'argent que notre caisse de retraite gère pour nous. En effet, pour prendre comme exemple la Ville de Montréal, notre caisse de retraite possède plus d'un milliard, deux cent millions de dollars (1 200 000 000.00\$) et fait des profits d'année en année.

Cependant ces profits annuels ne sont aucunement liés à la méthode de calcul de l'indexation que nous possédons et même si la caisse de retraite est riche, notre rente s'appauvrit.

Alors que faire?

Surveiller notre portefeuille de rendement et s'assurer que les placements que nous faisons rapportent tout en étant conservateurs; plus il y aura de l'argent dans notre caisse et plus vite on pourra modifier la gestion de l'indexation de nos rentes.

sommaire

... SE PARLER - MOT DU PRÉSIDENT.....	1
... BRICOLER.....	2
... SE REMÉMORER.....	3
... SE SOUVENIR.....	4
... D'OBSERVER.....	5
... RÉCLAMER.....	5
... SE DIVERTIR.....	6-7
... LIRE.....	8
... ÉCONOMISER +.....	9
... DÉCIDER.....	10
... SE MARRER.....	11
... SOURIRE.....	12

Prochaine parution.....06-2005

Date de tombée.....18-05-2005



CHRONIQUE D'UN BRICOLEUR AVERTI

Au moment d'écrire ce texte, nous étions à la mi-mars et il neigeait encore ; pas moyen de voir un morceau de brindille de gazon.

Cependant, la construction de la maison de ma fille est entièrement terminée, avec ce printemps tardif, j'ai pu faire la finition intérieure.

D'autre part, mon épouse a déjà préparé ses semis dans sa nouvelle serre et elle veille à la naissance de ses fleurs de jardin et de ses vivaces.

Comme le printemps ne saurait trop tarder, il me fait plaisir de vous transmettre certains trucs et astuces pour ce début de saison. Plusieurs trucs me parviennent de mes fidèles lecteurs, dont Francine Durand qui m'en a remis quelques dizaines au fil des ans.

Il arrive souvent que l'on n'ose pas faire du jardinage car la terre et le vert des plantes salissent nos mains et qu'il devient très ardu de les nettoyer, alors suivez ces petits conseils et tout ira bien.

Avant de jardiner, je prends une barre de savon et je la griffe avec mes ongles : le savon qui se loge dessous empêche la terre d'y pénétrer et il est très facile de nettoyer le tout après.

Pour ceux qui ne veulent vraiment pas se salir les mains, il se vend des gants chirurgicaux qui ne sont pas dispendieux

et qui sont très efficaces.

Pour tous les autres, si vous vous tachez les mains avec de la gomme de conifère, enduisez-les de beurre ou d'huile, rincez à l'eau chaude et frottez les mains au savon.

Lorsque l'on vieillit, il arrive que les articulations et les genoux trahissent notre âge véritable ; pour ne

pas trop endolorir vos genoux lors du jardinage, posez un vieux coussin enveloppé de plastique sous ceux-ci et vous verrez la différence. Pour éviter les ampoules aux mains lors du ratissage, recouvrez le manche de votre râteau de styromousse.

D'un autre côté, voici quelques conseils pour vos plantes et vos fleurs.

Au printemps, lorsque la neige a fondu, il arrive que des coins de notre jardin soient inondés ; lorsque vous le pourrez, installez-y des iris des marais ; ils absorbent l'eau et sont très jolis à voir.

Pour enrichir la terre autour des rosiers, enterrez des peaux de bananes ; l'azote, le potassium, le fer et le magnésium qu'elles contiennent assurent une belle coloration aux roses.

Pour protéger mon jardin des vents, je plante, du côté nord de mon potager, des tournesols et des cosmos ; ainsi vous pourrez attirer du même coup les oiseaux insectivores et les abeilles qui transportent le pollen.

Un petit truc pour savoir si vos vieilles graines de semence sont encore bonnes ; faites-les tremper une quinzaine de minutes dans l'eau : celles qui restent au fond sont bonnes ; jetez les autres.

Lorsque vous n'avez plus de poudre d'os à mettre au fond du trou quand vient le temps de transplanter, utilisez du gruuu à la place.

Pour empêcher les chenilles de monter dans les arbres fruitiers, plantez de la ciboulette au pied de l'arbre.

Pour vous débarrasser des mauvaises herbes dans les allées, arrosez le sol avec l'eau de cuisson des pommes de terre qui contient certaines toxines réputées herbicides.

Comme vous le voyez, ce n'est pas sorcier.

Si vous avez des idées de trucs ou d'astuces, envoyez-les moi.

Après le printemps ce sera la belle saison et on voudra tous en profiter ; alors pensez aux autres et partagez vos connaissances avec moi.

En tant que bricoleur-jardinier, je vous serre la pince à....jardin.





Salut mon frère. Salut Jean Legendre !



Jean Legendre, le frère de Philippe, de Raymond, de Colette et Monique (Richard Martin) nous a quittés le 8 décembre dernier. Il a laissé sa marque indélébile au Syndicat en tant qu'agent de grief et par la suite au poste de Conseiller au Service du personnel, comme on disait dans le temps. Généralement, il n'est pas très bien vu de passer du Syndicat au service de l'employeur. Curieusement ce ne fut pas le cas pour Jean Legendre, dit le *Grand*.

Ceux qui l'ont connu, qui l'ont vu œuvrer d'un côté de la barrière ou de l'autre, connaissaient pertinemment l'impartialité et l'honnêteté de l'homme. Il est toujours demeuré fidèle à lui-même !

Jean Legendre c'était un poète, un vrai poète et dans ses gestes quotidiens et

dans son comportement. L'argent avait pour lui, une importance bien relative. Les créanciers pouvaient toujours attendre. Généreux de son temps et de son argent, il l'était à plein temps. Doublé d'une honnêteté intellectuelle à toute épreuve, il avait choisi son camp, le camp de l'amitié, du respect et de l'amour de l'autre. Musicien à ses heures, il aimait le jazz et particulièrement Errol Gardner. Tellement qu'au salon funéraire, ses proches se sont empressés de nous en faire écouter un extrait. Il aimait et la musique et les musiciens dont ceux qui nous sérénadent dans le Métro. Il se faisait un devoir de leur verser, tout comme aux sans-abris, des oboles de façon régulière et attentionnée. Ses

dernières années, à la retraite, il les a passées doucement à la campagne en compagnie de Lucette, son épouse, sa femme, sa bien-aimée. Par exemple, après avoir marché sur ses terres, Jean revenait généralement à la maison, avec à la main, un bouquet de marguerites pour sa dulcinée. Ses enfants (Ginette, Jocelyne et Pierre) aussi l'aimaient inconditionnellement. L'amour faisait partie de leur air du temps ! Lui le citadin, le Montréalais, faisait son retour à la nature qu'il chérissait tant. La porte, que dis-je, les portes de sa demeure étaient toujours grandes ouvertes à toutes et à tous. Que de partys ! Avec les amis, les proches, la parenté. La maison débordait de « *visite, de la belle visite* » comme il aimait le préciser. Sa devise

inspirée de Gilles Vigneault était : *Ma maison, c'est votre maison.*

Au Syndicat, il a travaillé aux règlements des griefs en étroite, très étroite collaboration avec Réal Bibeault, le Vice-président. Les deux se soutenaient comme larrons en foire. Pour parfaire le portrait, s'ajoutait Jean Mayer (un autre gars hors de l'ordinaire, décédé il y a plus d'une décennie), Jean Des Trois Maisons, Jacques Lecours le responsable du 429 et votre humble serviteur. Que de fois, après une journée bien remplie, Jean Legendre n'est-il pas « descendu » au 429. La soirée se terminait par un rassemblement autour du piano que Jean massacrait au grand plaisir de ses complices devenus des stentors hauts de gamme.

Jean Legendre, c'était... Jean Legendre avec toutes les qualités et les défauts associés, mais c'était toujours et avant tout un homme entier, généreux, dévoué. Il ne s'est jamais dédit. Un homme de parole et de bonne volonté.

Un être humain quoi !

C'est dans sa maison, dans la sérénité, entouré des siens qu'il nous a quittés pour le grand voyage !

Il avait 75 ans. 75 ans ben sonnés !

Salut Jean, salut mon frère !

foisy@attglobal.net

www.michelchartrand.net



Si Montréal m'était conté

Montréal doit l'accession de Joseph Bourret à la mairie en 1842 à l'influence de forces politiques supra-municipales et de celle de Louis-Hippolyte Lafontaine. Bien que l'arrivée de Bourret coïncide avec le véritable essor du système canadien, les clivages politiques nationaux et montréalais demeurent alors très étroitement liés, presque jumeaux, pour ainsi dire. Et le choix de Montréal comme nouvelle capitale de l'Union ne fait que renforcer cette tendance au chevauchement des enjeux et des options qui déchirent la classe politique. Bourret, d'ailleurs, évoluera sur les deux scènes, comme il était d'usage à l'époque. Cependant, celui qu'on a désigné comme l'un des maires les plus actifs qui soient passés à l'hôtel de ville n'a pu, par concours de circonstances plus que par manque de zèle, associer son nom à de grandes réalisations.

Sur le plan politique, il est un modéré. Depuis 1840 il défend le principe du gouvernement responsable (avec ou sans Union), ce qui explique ses rapports étroits avec Louis-Hippolyte Lafontaine dont c'est alors le cheval de bataille. Ni l'un ni l'autre, évidemment, n'accepte les visées assimilatrices du régime mis en place par la couronne. Leur position consiste plutôt à faire appliquer strictement les principes parlementaires britanniques, même à l'intérieur de cette structure politique pourtant conçue pour anéantir les Canadiens français ou, à tout le moins, pour les reléguer au rang de citoyens de deuxième classe.

Les élections de 1842

Les élections municipales de 1842 sont

l'occasion idéale de démontrer que l'application pleine et entière de la responsabilité ministérielle reçoit une audience favorable auprès d'une partie significative de « l'establishment » anglophone, dut-elle impliquer la nomination de Canadiens français, ex-leaders de la rébellion, au Conseil exécutif. Compte tenu que la majeure partie du corps électoral montréalais est alors constituée de riches marchands anglo-saxons, fidèles à l'Empire par tradition et par intérêts, Lafontaine et ses partisans en profitent pour présenter des candidats qui leur soient acceptables.



**C'est arrivé
un 19 juillet
1833**

Joseph Bourret est du nombre des candidats retenus. Or, non seulement il se fait élire au conseil, composé en majorité de pro-Lafontaine, mais il devient le deuxième maire élu de Montréal grâce à l'appui, justement, de quelques grands bourgeois (tories) modérés... qu'on avait contribué à faire élire.

Pour Bourret, ce fut le début d'une carrière relativement courte. Il fut conseiller du quartier ouest de 1842 à 1850. Il occupa le poste de maire à deux reprises, la première de 1842 à 1844, dans les circonstances que l'on sait, et la deuxième, de 1847 à 1849, il eut également la possibilité de se joindre à l'équipe de Lafontaine, d'abord en entrant au Conseil législatif à la fin de 1848, puis en devenant président du Conseil exécutif et commissaire (ministre) des Travaux publics en 1850. Durant son premier mandat à la mairie, l'un des gestes sans doute le plus prestigieux, et le plus lourd de conséquences à moyen terme, aura été de conclure

l'installation du parlement des Canadiens dans l'édifice du marché Sainte-Anne, acheté initialement par la Ville en vue d'en faire le siège du conseil municipal.

En second lieu, ce sera de décider d'entreprendre la construction d'un hôtel de ville, le futur Marché Bonsecours, dont la magnificence architecturale fit jaser à l'époque. Les travaux débuteront en 1844, mais il reviendra aux successeurs de Bourret d'en poser la pierre angulaire (1845) et de l'inaugurer en 1847.

On doit aussi à son administration d'avoir envisagé pour la première fois la municipalisation du réseau d'aqueduc.

Bourret reviendra à la mairie en 1847, remplaçant le maire Mills, emporté par le typhus qui fait rage parmi les nouveaux immigrants irlandais. En plus de ce fléau, et malgré l'aménagement accru du canal Lachine, l'industrialisation de ses rives, de nouvelles facilités portuaires, (la jetée Victoria en 1846), l'inauguration de lignes de chemin de fer, l'ouverture de chantiers maritimes (Augustin Cantin en 1846), l'économie montréalaise était dans un piètre état à cause de l'abandon de la politique protectionniste par l'Angleterre. Les entrepreneurs de transports déclaraient faillite les uns après les autres, la valeur des immeubles avait chuté d'environ 50 pour cent et, de 1846 à 1849, une partie importante de la population (estimée à 8000) avait fui la ville.

- Source :
- La première révolution tranquille, 1838-1850, Mtl Fides 1981, 81-439
 - Cahiers des Dix 7 (1942); 185-213
 - Remilly, R., Histoire de Montréal, Mtl, Fides, tome 2, 1970. 277 - 317
 - Pinard, G. Montréal, son histoire, son architecture, Mtl, La Presse,
 - Tome 11, 1988 : 61-66



...d'observer

Hélène Samson



Ma belle chouette !

Si l'année 2005 est l'année du coq pour l'horoscope chinois, pour les amateurs d'ornithologie, c'est définitivement l'année de la chouette lapone. En effet, cette chouette, qui habite surtout les forêts de l'Alaska jusqu'au nord de l'Ontario, nous a fait grand plaisir cet hiver en venant en très grand nombre chasser dans tout le sud du Québec. Même si elle n'est pas habituellement une visiteuse hivernale, nos régions ont déjà connu d'autres invasions, mais jamais d'une telle ampleur que celle de cet hiver. Pas question donc de rater pareille occasion de la voir à satiété...

Ce qui est vraiment chouette avec cette belle chouette, c'est qu'elle n'est pas farouche. Sa grande taille la fait repérer rapidement et, toujours courtoise, elle nous laisse l'approcher, si bien sûr nous promettons de ne pas abuser. Elle nous fixe alors posément de ses grands yeux jaunes, avec un air en apparence totalement indifférent. Au besoin, elle pousse la politesse jusqu'à faire pivoter sa tête de 270

degrés pour pouvoir nous saluer. Avec cette tête de pantin semblant « dévissée » par une force occulte, on finit par tout confondre et ne plus savoir si l'on voit son corps de face ou de dos ! Quelle mécanique bien huilée !

Toujours très photogénique, elle aime bien prendre la pose pour les caméras. Elle se perche donc sur des arbustes ou même sur des fils électriques au bord de la route pour nous faciliter la tâche. Elle nous montre tantôt l'arrière de sa tête bien ronde, plumes au vent ou, toujours élégante, sa face ornée d'un nœud papillon blanc sous son bec crochu, ou encore sa tête penchée fixement sur une proie dont son ouïe fine a perçu le mouvement sous la neige. Pour



nous gêner un peu plus, elle déploie majestueusement ses ailes immenses et vole silencieusement sous nos yeux ébahis pour aller saisir dans ses pattes une petite souris dont elle ne fera qu'une bouchée. Et quand elle est vraiment de bonne humeur, elle pousse l'audace jusqu'à se percher avec une délicatesse infinie sur la lunette d'approche d'une voisine occupée à fouiller dans son sac à dos posé par terre. Quelle surprise en se relevant ! L'effet est des plus réussi !

En connaissez-vous beaucoup, vous, des oiseaux aussi chouettes ? Pour moi, c'est vraiment la championne !



...de réclamer

Claude Yves Brunelle



Certaines anomalies ont été portées à notre attention lorsque les membres procèdent à leurs réclamations pour les frais de médicaments.

- 1) N'utilisent pas la carte ESI lors du paiement de leurs médicaments chez le pharmacien.
- 2) Déposent des réclamations auprès du FSMA pour des médicaments déjà payés par le FSMA à partir des avis de ESI. (réclamations en double).

- 2) Si vous n'utilisez pas la carte ESI, vous vous pénalisez en augmentant le délai pour le remboursement de vos réclamations. Normalement le FSMA rembourse les réclamations dès qu'il y a une accumulation de 50,00\$ ou 30 jours après la réclamation.

Il est très avantageux d'utiliser la carte ESI car vos réclamations sont transmises par informatique et sont traitées rapidement par le personnel du FSMA.

PROCÉDURES DE RÉCLAMATIONS

- 1) Lorsque vous utilisez la carte ESI auprès de votre pharmacien vous n'avez pas à produire de réclamation auprès du FSMA car vous avez déjà été ou serez payé dans les plus brefs délais. Si vous faites quand même une réclamation auprès du FSMA vous augmentez inutilement la charge de travail du personnel et ainsi vous retardez le paiement des autres frais couverts par le FSMA.

Tout ce que vous avez à faire c'est de présenter votre carte à votre pharmacien qui inscrira ces informations à l'ordinateur une fois et ensuite chaque fois que vous vous présenterez à la pharmacie le transfert au FSMA sera automatique et vous recevrez votre chèque dans le mois qui suit. Vous n'avez rien à transmettre au FSMA.

Cette procédure ne s'applique que pour les médicaments. La procédure de transmission au FSMA pour les autres frais couverts demeure la même.



Dîner de Noël :

Brigitte Matte

Mercredi, le 8 décembre, au lendemain d'une nuit de verglas, 77 braves sont venus au Restaurant Le Vieux-Duluth, célébrer le début de la Saison des Fêtes.



Il y avait des nouveaux retraités de 2004, et d'autres qui ont un peu plus de kilométrage dans le corps! Mais, tous sont toujours heureux de se retrouver, les silencieux et les moulins à paroles, les tranquilles aux portes et les joueurs de tours.

La nourriture servie au Vieux-Duluth est abondante et fait les délices de tous. Chacun y apporte sa bouteille de Château Dépanneur ou de Mouton Cadet. C'est alors que les voix et les éclats de rire prennent de la force.

Le tirage est toujours un moment attendu. Yvon Beauchamp, notre maître de cérémonie, s'époumone à crier les numéros gagnants. Vin, porto, champagne, certificats-cadeaux de chez Archambault ou de cinéma, mettent une ambiance d'enfer dans la salle!

Nous devons préciser que les bouteilles ont été achetées avant la grève à la SAQ. Il ne saurait être question pour des cols-blancs syndiqués de traverser une ligne de piquetage!

Ce joyeux repas se termine par des « becs sucrés » et des vœux de bonne santé pour 2005.

On repart tous d'attaque pour fêter jusqu'au prochain déjeuner au Restaurant Mike de la Place Versailles.

Chapeau à tous les organisateurs!!

Quilles :

Hélène Champagne

Mardi le 15 février 2005, nous étions une quarantaine de retraités à jouer aux quilles entre amis pour une 5^e



année consécutive. Ce fut un avant-midi de rires, de plaisirs et non de compétition.

A C T I V I T É S

PIQUE-NIQUE

TE GUSTARIA UNIRTE A NUESTRO EQUIPO ? Eh oui! Vous avez deviné, VOULEZ-VOUS VOUS JOINDRE À NOUS? Cette année, pour notre pique-nique annuel, nous célébrons le Mexique. Alors, préparez votre poncho et votre sombrero, messieurs et mesdames, sortez vos froufrous.

DATE :	Le jeudi 9 juin 2005
HEURE :	12 heures
ENDROIT :	Parc Maisonneuve (face au garage, entrée rue Sherbrooke Est)

Comme à l'habitude, vous apportez votre goûter. Le Comité « Le Temps de Vivre » vous offrira le traditionnel dessert, les boissons gazeuses et fera tirer entre autres 4 paires de billets pour les Jeux aquatiques de Montréal pour la finale de la compétition internationale de plongeon les 23 et 24 juillet prochains (2 paires de billets par jour)

RÉSERVATIONS : Avant le jeudi 2 juin 2005

RÉSERVATIONS

Les réservations pour toutes les activités doivent se faire **OBLIGATOIREMENT** en téléphonant au (514) 842-9463. Ensuite, un chèque libellé au **COMITÉ LE TEMPS DE VIVRE** doit être envoyé au 429, rue de la Gauchetière est, Montréal (Québec) H2L 2M7.

Certains membres font parvenir leur chèque sans avoir préalablement réservé par téléphone. Si l'activité s'avérait complète, nous serions dans l'obligation de refuser leur inscription.

I T É S R É C E N T E S

Un de nos confrères a failli faire une partie parfaite. Beaucoup d'encouragement et de rires des spectateurs.

Pour finir l'avant-midi, nous avons dégusté un bon repas au restaurant Les Dauphines situé au même endroit.

Nous espérons rencontrer de nombreux joueurs l'an prochain ou simplement des personnes qui se joindront pour le repas entre amis.

A l'an prochain.

Visite guidée de l'Oratoire St-Joseph :

Nicole Paillé

Avec une journée glaciale, ce fut un réconfort d'aller visiter l'un des plus importants lieux de recueillement au monde. Deux millions de pèlerins s'y rendent chaque année.

Lieu emblématique de Montréal et joyau du patrimoine, l'Oratoire St-Joseph est un chef-d'œuvre d'architec-

ture de style renaissance italienne. Ses verrières représentent St-Joseph et l'histoire canadienne, et ses grandes orgues de 5 811 tuyaux sont les plus belles en Amérique.



P R O C H A I N E S

SOUPER-THÉÂTRE

Nous vous convions cette année au Théâtre du Vieux-Terrebonne pour assister à la présentation de la pièce « Par-dessus la jambe ». Une folle comédie dans un hôpital sans dessus dessous. Une femme qui vit à cent milles à l'heure entre sa vie de PDG, de mère et de femme se retrouve à l'hôpital à la suite d'un accident. Mettant en vedette Josée Deschênes, Henri Chassé, Kathleen Fortin, Myriam Poirier et Claude Prigent.

Souper au resto La Delizia 839 rue St-François Xavier

DATE : Le vendredi 15 juillet 2005
HEURE : 17h00
COÛT : 35 \$ par personne (pour les membres et leur escorte)
42 \$ par personne (pour les non membres)
(billets au parterre)

ENDROIT DE RENCONTRE : DEVANT LE RESTO LA DELIZIA
839 rue St-François -Xavier
(à deux pas du théâtre)

Le prix inclut le repas, le billet de théâtre, les taxes et le service.

RÉSERVATIONS : Avant le vendredi 15 juin 2005
MAXIMUM 100 personnes.

Réserver tôt nombre de places limité

D'abord modeste, la petite chapelle de 1904 devint l'immense basilique de 3 000 places située sur un magnifique promontoire du Mont-Royal. Le bienheureux frère André se dévoua auprès des affligés et propagea la dévotion à St-Joseph.

L'itinéraire de la visite guidée, nous permet de voir le tombeau du frère André ainsi que son cœur, sa chambre à coucher modeste, sa chapelle primitive ainsi que son huile à frictionner. Mais quelle belle surprise fut l'exposition des 250 crèches de Noël venant du monde entier.

Depuis octobre dernier, les célébrations du centenaire de l'Oratoire battent leur plein, sous le thème « Avec tout l'amour du monde ». L'Oratoire nous convie à la fête pour ce bel héritage d'amour, d'accueil et de compassion laissé par le frère André.

L'Oratoire St-Joseph situé en plein cœur de Montréal, mérite d'être visité. Et bien sûr la journée se termine par un bon petit repas chez St-Hubert.



La guerre... yes sir !

Extraits de la biographie de Michel Chartrand, p.76 Un homme en colère -1968-2003 Par Fernand Foisy

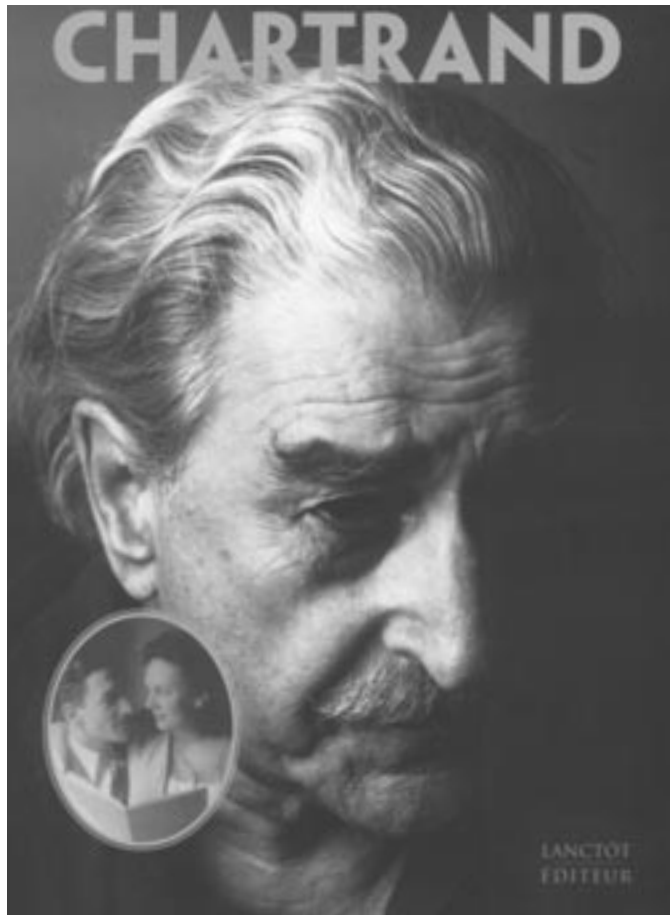
Sur plan social, la situation va s'enflammer au moment où le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand, indigne successeur de Daniel Johnson (qui prônait *l'égalité ou l'Indépendance*), déposera, le 23 octobre 1969, le fameux bill 63, qui consacre le principe de deux langues officielles au Québec et légalise le droit du choix de la langue d'enseignement par les parents — c'est là, véritablement, que se situe la menace.

L'indignation est à ce point élevée que 120 corps intermédiaires de partout au Québec se réunissent spontanément en colloque à Montréal pour se faire les champions de l'unilinguisme français à tous les niveaux et fonder le Front du Québec français (FQF). Les étudiants, ne voulant pas être en reste et se sentant parmi les premiers concernés, embarquent dans la galère à leur façon. Le 29 octobre, ils sont en grande majorité parmi les 10 000 personnes qui se rassemblent au centre sportif de l'Université de Montréal. Pendant ce temps à Québec, plus de 3 000 étudiants marchent dans les rues en signe de protestation contre le bill 63. Seuls les étudiants du collège des Jésuites refusent de participer à la manifestation.

Quelques jours après cette première manif, 2 grandes marches rassemblent 25 000 puis 35 000 personnes, et à Québec, le 31 octobre, ce sont près de 50 000 personnes qui manifestent devant l'édifice du Parlement

Michel Chartrand est de toutes les tribunes. À Québec, devant un groupe d'étudiants réunis au centre Durocher, il fait un discours qui lui coûtera cher:

Si notre mobilisation massive ne fait pas reculer le gouvernement et que le bill 63 est voté, les universités et les collèges anglais au Québec risquent de sauter à la dynamite / Il ne faut pas être bien instruit pour comprendre qu'on ne peut refouler un



peuple à ce point. Dans la salle, un policier enregistre discrètement son discours. La police et le ministre de la Justice, Rémi Paul, salivent déjà...Le 10 novembre 1969, donc, quelques jours après son discours, Chartrand est arrêté. Retour à la case... prison

Que lui reproche-t-on ? Le mandat d'arrestation le dit clairement : «sédition». J'entre en communication avec Me Robert Burns. Il rejoint rapidement deux autres avocats, le criminaliste Robert Lemieux et Me Gaétan Robert. Michel Chartrand aurait dû comparaître devant le juge Trottier mais, il a plutôt été conduit devant le juge Maurice Rousseau.

Pour sa remise en liberté, le juge Rousseau impose à Michel Chartrand un cautionnement de 2000 \$, l'oblige à s'abstenir de participer à toute manifestation et lui défend de faire toute déclaration publique.

Après les explications de Chartrand, le juge consent à ce qu'il puisse participer à des réunions syndicales mais lui défend de faire toute déclaration publique. Le cautionnement exigé est versé et Michel repart, libre... ou presque.

Le lendemain, en soirée, les membres du Syndicat de la construction de Montréal tiennent leur assemblée générale, il y prend la parole et en rajoute encore : « La justice au Québec, c'est une farce extraordinaire, une farce macabre dans l'ensemble il n'y aura jamais un juge assez fort pour empêcher un représentant du Conseil central de Montréal de parler. Ma fonction, c'est de prendre la part des travailleurs, de dénoncer les abus dont ils sont les victimes.

Je parle donc à voix haute même si je dois aller en prison. C'est le mandat que les travailleurs m'ont confié et ils me paient pour le remplir. Je le remplirai donc, que ça plaise aux juges ou non. »

www.michelchartrand.net foisy@attglobal.net



...d'économiser +

Cam-Coop,

CAM-Coop, 6805 boul. des Roseraies,
Montréal H1M 3N3,
tél. : (514) 334-6920, de l'extérieur de Montréal,
sans frais : 1-800-363-4940
télécopieur : (514) 387-8518,
courriel : bbourduas@camcoop.com
site Web : www.camcoop.com

offre à nos membres des économies substantielles sur
une vaste gamme de produits et services :

- Assurance-voyages, négociée auprès des plus importantes compagnies d'assurances au Canada au meilleur coût disponible.
- Billets d'avion : Rabais jusqu'à 6 %
- Assurances automobiles et habitation auprès du groupe Ultima
- Appels interurbains à 4,55 cents la minute, en tout temps sans code d'accès supplémentaire.
- Lunettes : Lentilles, montures et lentilles cornéennes à des prix réduits de 18,8 % à 30 %.
- Abonnements annuels à coût réduit à divers revues et journaux

Votre participation à notre regroupement signifie un membership automatique à CAM-coop (voir détails au verso de votre carte de membre)

RÉJEAN ALLAIRE NETTOYEUR

Tapis-carpettes, meubles
Autres services au besoin
Résidentiel et commercial
Estimation Gratuite
Escompte équivalente aux taxes
Plus 10% pour les retraités
TÉLÉPHONE (514) 927-9674

Garage Sylvain Joubert

1955, rue Viau (coin Ontario), Montréal.
Téléphone : (514) 259-0700
Réduction de 10 % sur le coût des pièces et de 5 % sur la main-d'œuvre.

Françoise Rochefort, infirmière

Soins des pieds. Service à domicile sur rendez-vous.
Téléphone : (514) 642-6939
Réduction de 10 % (Reçus disponibles pour l'impôt et les assurances).

Avocat – consultation gratuite

Fonctionnaire retraité, membre du syndicat, pratiquant le droit depuis 15 ans.
Offre une consultation gratuite aux membres en matière familiale (divorce, séparation, garde d'enfant, pension alimentaire, adoption québécoise, régimes de protection du majeur) ainsi qu'en matière civile.
Clément SÉGUIN (450) 691-8444

Restaurant Le Paradis des Amis

FINE CUISINE FRANCO ANTILLAISE
1751, rue Fullum, Montréal
Téléphone : (514) 525-6861
Internet : www.paradisdesamis.com
10 % sur présentation de la carte de membre

GOLF ST-FRANÇOIS

3000 boul. des Milles-Isles - Laval
Escompte de 10% sur les prix réguliers
Pour les droits de jouer
Et les voitures électriques
Réservations : (450) 666-1062

Comité du journal :
Jean-Claude Campeau,
Claude Yves Brunelle et
Yves Chalifour





FONDS DE SECOURS MALADIE-ACCIDENT (FSMA)

Vous allez atteindre l'âge respectable de 65 ans, vous devez maintenant décider laquelle des couvertures pour les soins médicaux vous devez prendre.

- Soit :
- a) Assurance médicaments gouvernementale (RAMQ)
 - b) Fonds de secours maladie-accident (FSMA)
 - c) Une combinaison des deux programmes.

Voici donc des informations qui devraient vous aider à prendre cette décision.

TABLEAU COMPARATIF DES COÛTS ANNUELS DES TROIS POSSIBILITÉS

2 ADULTES DE PLUS DE 65 ANS

Assurance médicaments (RAMQ) (médicaments seulement)	988,00\$
Fonds de secours maladie-accident (protection complète)	4 290,00\$
RAMQ et FSMA (protection partielle)	2 006,56\$

1 ADULTE SEULEMENT

Assurance médicaments (RAMQ) (médicaments seulement)	494,00\$
Fonds de secours maladie-accident (protection complète)	1 554,96\$
RAMQ et FSMA (protection partielle) (voir note 2 ci-dessous)	958,40\$

Note :

- 1- Prendre note du coût avant 65 ans du FSMA
- | | |
|-----------|------------|
| 1 adulte | 1 065,12\$ |
| 2 adultes | 2 190,00\$ |
- 2- FSMA, la couverture partielle comprend pour les médicaments, la différence entre le montant payé par la RAMQ (72%) et le montant payé antérieurement par le FSMA soit $80\% - 72\% = 8\%$. La protection comprend également tous les autres frais couverts par le règlement pour les retraités (Ex. chiropraticien, podiatre, psychologue, etc.).

Vous devez donc choisir correctement en tenant compte de votre situation personnelle et de vos besoins. Si vous choisissez la RAMQ ce choix est irréversible.

Pour des informations plus complètes vous devez vous référer au
 « Règlements du Fonds de secours maladie-accident »
 entré en vigueur le 1^{er} janvier 2004 et mis à jour le 7 avril 2004.



Quelle génération !!!!!!!!!

En se basant sur les standards actuels, les sociologues croient que les « baby boomers » qui étaient des enfants pendant les années 1940 à 1960 ne devraient plus être vivants...

- Nos berceaux aux couleurs vives étaient couverts de peinture à base de plomb.
- Rien ne nous empêchait d'entrer une fourchette dans une prise électrique.
- Il n'y avait pas de couvercle ou de bouchon de sécurité à l'épreuve des enfants sur les bouteilles de médicaments, les portes et les armoires.
- Lorsque nous nous promenions à bicyclette, nous ne portions jamais de casque.
- Nous voyagions en auto avec nos parents sans jamais porter de ceinture de sécurité et l'auto n'était pas équipée de sac gonflable.
- Prendre une « ride », assis dans la boîte d'un « pick-up » pendant une chaude journée d'été, c'était normal.
- Nous buvions de l'eau directement du boyau d'arrosage du jardin et non d'une bouteille. Horreur!!!
- Nous mangions des gâteaux, du vrai pain, du beurre et des boissons gazeuses avec du vrai sucre, mais nous n'étions jamais obèses, parce que nous passions tout notre temps à jouer dehors.
- Nous partagions une bouteille de Pepsi avec quatre de nos amis en buvant directement de la bouteille et personne n'en est mort.
- Nous passions des heures à bâtir des « Go-karts » à partir de rebuts et ensuite nous descendions une grande côte pour nous apercevoir, rendus en bas, que nous avions oublié d'installer les freins. Après avoir dérapé dans les buissons une couple de fois, nous apprenions à résoudre le problème.
- Nous sortions de la maison le matin et jouions toute la journée dehors en autant que nous étions de retour avant que les lampadaires s'allument. Personne ne pouvait nous rejoindre de la journée. Pas de cellulaire, ni de télé-avertisseur... Impensable aujourd'hui!!!
- Nous ne connaissions pas les Playstation, Nintendo 64, X-Boxes, ni les jeux-vidéo, il n'y avait pas 99 canaux sur le câble, pas de vidéo, pas de téléphone cellulaire, pas d'ordinateur ou de « chat internet ».
- Nous avons des amis! Nous allions dehors et ils étaient là!
- Nous tombions des arbres, nous nous blessions aux mains ou au visage, nous nous brisions un os et ou quelques dents et pourtant, personne n'était poursuivi pour tout ça. C'étaient seulement des accidents. Personne n'était à blâmer, sauf nous-mêmes. Vous vous souvenez des simples accidents?
- Nous nous battions à coups de poing. Nous en récoltions des yeux au beurre noir et nous apprenions à passer ensemble au travers de nos disputes.
- Nous inventions des jeux avec des bâtons et des balles de tennis. Nous mangions des vers de terre et des tartes « à la bouette ». Malgré les avertissements, aucun oeil supplémentaire n'a poussé dans notre visage. Et les vers de terre ne sont pas restés dans notre estomac pour toujours.
- Nous allions chez des amis sans d'abord leur téléphoner, frappions à la porte ou entrions simplement dans la maison pour jouer avec eux.
- En classe, quelques élèves n'étaient pas aussi doués que les autres. Alors, ils ne réussissaient pas leur année et devaient la recommencer. Quelle horreur.
- Les résultats des tests n'étaient jamais ajustés pour aucune raison.
- Nos actions étaient les nôtres et nous en connaissions les conséquences.
- Finalement, cette génération a produit les plus grands preneurs de risque de tous les temps. Les 50 dernières années ont produit une explosion d'inventions et de nouvelles idées. Nous avons la liberté, les succès, les échecs, la responsabilité et nous avons appris à vivre avec tout ça.

Et vous êtes un de ceux-là. Alors, félicitations!!!



ANNONCES CLASSÉES

Robe de mariée
Portée seulement quatre fois.
514-555-5555
Demandez Mme Juliette Labonté-Maheu-Duquette-Prévost.

Scie circulaire
N'ayant servi qu'une fois.
Également à vendre : piano, machine à écrire et paire de gants.
514-555-5555

Acupuncteur
Désespéré, en quête de travail.
Je peux péter les ballounes à la fin de vos partys.
514-555-5555

Détective privé
Discrétion absolue.
Numéro de téléphone confidentiel

CHANGEMENT D'ADRESSE

Jean-Claude Campeau

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM) possède sa propre banque d'adresses qui fonctionne indépendamment de celles de la Ville ou de la CUM. Lorsque vous déménagez, il devient important d'en aviser le SFMM, car le Syndicat, notre association de retraités et le Fonds de Secours maladie-accidents s'alimentent à ce fichier pour acheminer votre courrier.

Pendant la visite d'un hôpital psychiatrique, le Ministre Couillard demande au directeur quel est le critère qui définit si un patient est guéri ou pas.

Bien, dit le directeur, nous remplissons une baignoire et nous offrons une petite cuillère et une tasse à thé et nous demandons au patient de vider la baignoire.

Je comprends, dit le Ministre. Une personne normale choisit la tasse, pour vider plus rapidement.

Non, répond le directeur. Une personne normale tire le bouchon de la baignoire.

.....

Un couple est étendu sur un lit. L'homme dit : "Je vais faire de toi la femme la plus heureuse au monde."

La femme de répondre : " Tu vas me manquer !"

.....

Et une dernière pour mon ami Jacques qui aime les blagues courtes .

Q : Le pluriel du mot potager ?

R : Desjardins



Bulletin trimestriel
Les retraités-es du 429 (SFMM)
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP),
429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec), H2L 2M7.
Téléphone : (514) 842-9463, boîte vocale 250,
Télécopieur : (514) 842-3683
Courriel : retraites429@sfmm429.qc.ca
Web : www.sfmm429.qc.ca
Reproduction permise avec mention de la source
NOTE : Le masculin est employé comme genre neutre uniquement dans le but d'alléger les textes.
Responsables du journal :
Jean-Claude Campeau, Claude Yves Brunelle, Yves Chalifour, Maurice Duquette
Rédaction : Les Retraités-es du 429 (SFMM)
COLLABORATION : Claude Yves Brunelle, Marthe Brunelle, Jean-Claude Campeau, Lise Chalifour, Yves Chalifour, Hélène Champagne, Pierre Dorais, Francine Durand, Fernand Foisy, Roger Lagacé, Brigitte Matte, André Normand, Nicole Paillé, Hélène Samson, Réal Turnblom.
Photos : André Couture
Infographie : Marcel Huot, Legris Service Litho
Le temps de ... est publié à 2300 exemplaires